

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Séminaire d'histoire littéraire: Le conte oriental, libertin et philosophique des Lumières (2LF1222)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - langue et littérature françaises	Séminaire: 2 ph	cont. continu	5
Pilier secondaire B A - langue et littérature françaises	Séminaire: 2 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Prof. Claire Jaquier

Semestre de printemps 2017, mercredi 10-12, salle RS 38

Objectifs:

Parallèlement au Cours d'introduction à l'histoire littéraire, les étudiants suivent en première année un séminaire d'histoire, dans le cadre duquel ils approfondissent un sujet, en apprenant à le situer dans son contexte socio-culturel et historique

Contenu:

Le séminaire est consacré à l'étude d'un corpus de contes de l'époque des Lumières. Philosophique, merveilleux, oriental, libertin, immoral, etc., le conte est l'un des genres favoris des Lumières : sous le couvert de la fiction ou de la fantaisie, il permet une critique subtile de la société, des pouvoirs (politique et religieux), des mœurs. Hybride, il emprunte des traits au roman d'aventures, au récit merveilleux, au dialogue, pour mieux élaborer un discours philosophique susceptible de faire passer des idées neuves, voire subversives. Nous lirons des contes de Voltaire, Diderot, Crébillon, ainsi que des contes extraits des Mille et une nuits et du Cabinet des fées.

Forme de l'évaluation:

Un exposé oral en cours de semestre, de 30 minutes environ : mention Réussi ou Echec.
La participation régulière et active aux séances du séminaire fait partie de l'évaluation.

Répétition en cas d'échec :

L'étudiant qui n'a pas obtenu une note suffisante à l'exposé rend un travail écrit, conforme aux consignes données par l'enseignant.

Sauf justes motifs, la non-présentation à l'exposé oral, à la date convenue, entraîne un échec (voir Règlement d'études et d'examens, art. 34 et 39).

Note importante : Les évaluations composées d'un examen de session et d'une évaluation interne sont considérées d'un point de vue réglementaire comme des évaluations internes et ne peuvent faire l'objet du report d'une session.

Documentation:

Un dossier rassemblant un corpus de contes du XVIIIe siècle sera vendu aux étudiants lors de la première séance du séminaire, le mardi 21 février 2017.

Pré-requis:

Aucun

Forme de l'enseignement:

Séminaire : cours professoral pendant les premières séances, puis séances consacrées aux exposés d'étudiants et aux discussions sur des textes que tous les participants lisent à l'avance.